

miSe en v/A leur et entretien du patrimoine
reLigieux de la paroisse
saint benoît Val d'Érau

AVIS DE DERNIÈRE MINUTE!

Chers adhérents ou futurs adhérents, nous avons le plaisir de vous informer que le livret élaboré et édité par SALVE voici quelques années, est consultable. Il concerne l'historique et la visite virtuelle de notre belle église . Sachez que, en raison de l'épidémie du covid19 et du confinement imposé, tous nos concerts à court terme ont été suspendus. Nous en sommes navrés, autant pour les artistes qui devaient se produire que pour les recettes à venir. Nous restons à votre écoute et à celle des décisions gouvernementales. Votre aide financière nous est précieuse et permet largement de pourvoir à nos projets! Merci pour votre générosité! Cependant, ayant été contactés tout dernièrement par l'office de Tourisme de Saint-Guilhem Vallée de l'Hérault, veuillez noter que, une série de visites guidées et commentées de l'église et du coeur du village de Saint-Pargoire vont pouvoir être maintenues le dimanche 28 juin en après midi par petits groupes ; elles seront faites par une conférencière diplômée. Entrée libre participation.

Inscriptions obligatoires avant le 26 juin au 04 67 94 76 09 ou 06 74 96 62 88.

Éléments concernant les activités de SALVE évoquées lors de l'assemblée générale du lundi 10 février 2020

Aux 75 convocations envoyées, 43 personnes ont répondu : 16 par leur présence effective et 27 en remettant leur procuration. La séance est ouverte à 18h20. Tous les points soumis à l'ordre du jour ont été abordés.

1- Danielle Albisson, la présidente, ouvre la séance, remercie les présents de s'être déplacés et évoque brièvement la situation morale de l'association SALVE dont la finalité porte sur la valorisation du patrimoine religieux de la paroisse Saint Benoit.

Marie-Béatrice Ravot, secrétaire fait le point des personnes qui ne se sont pas déplacées ce soir, mais qui ont toutefois remis leur montant d'adhésion ; elles en sont remerciées.

2- En 2019, les activités ont été nombreuses et efficaces. Les travaux du meuble de la sacristie ont été achevés et les factures acquittées. Deux concerts de qualité ont été donnés sans avoir fait l'objet d'un contrat épargnant ainsi un travail fastidieux de recherche de sponsors car, avec les intervenants qui ont eu la générosité d'accepter cette formule, nous avons opté pour un partage des entrées en libre participation. Les auditeurs étaient au rendez-vous : les recettes honorables. En septembre, lors des Journées du Patrimoine, qui ont eu lieu une semaine avant la date officielle, plus de trente visiteurs sont venus à la visite guidée de l'église et une quarantaine de personnes a assisté à la conférence/concert sur l'harmonium. Cette journée était offerte comme il se doit, mais quelques personnes ont acheté la brochure que SALVE avait éditée en 2017. Par ailleurs, en toute fin d'année, durant le mois de décembre, nous avons vendu les cartes de vœux tirées depuis quatre ans et dont la recette s'est montée à plus de 200€.

3- Un remerciement est adressé à tous les présents à l'assemblée générale qui ont renouvelé leur adhésion. Merci également aux nouveaux adhérents en espérant qu'au cours de l'année 2020 la participation dans ce domaine soit en hausse.

4- Monique Lloveras, trésorière, aborde les finances de l'association SALVE et fait la lecture du budget au public. En ce début d'année, le solde de l'association SALVE est positif. Elle précise que les comptes sont consultables par les adhérents qui le souhaitent.

5- Marie-Béatrice Ravot expose ensuite les activités prévues pour 2020 et les projets en perspective. Parmi ceux-ci, la réfection de la porte extérieure de la sacristie s'avère être une priorité. SALVE s'y est déjà

investie par des demandes de renseignements auprès des services administratifs : Mairie (maire et directeur général des services), Monuments Historiques (D. Larpin, ACMH), D.R.A.C. (R. Lamothe), ébéniste recommandé par ces personnes (S. Ivora à Pézenas). Ces derniers nous suggèrent deux possibilités : 1) : Refaire la porte dans son intégralité, ce qui demandera du temps et de l'argent (étude et intervention d'un menuisier d'art), 2) : Ne faire que la réfection partielle du bas de la porte avec jet d'eau à pourvoir et peinture à l'identique (ce qui évite une étude spécifique et correspond à un travail restant dans les capacités d'un bon menuisier). Nous sommes dans l'attente d'une liste d'artisans recommandés afin de poursuivre.

Une intervenante dans l'assemblée pense qu'il faut un auvent pour protéger cette porte de la pluie, ce à quoi la secrétaire répond qu'il est plus compliqué de réaliser ce type d'ouvrage sur un monument classé sans l'accord de la D.R.A.C. Elle mentionne également que l'église de Saint Pargoire est dotée de portails fort anciens et qu'il nous a été recommandé de ne rien agraffer ou clouter pour respecter ces ouvrages datant de près de 400 ans (1660 ? pour le portail ouest, 1880 pour le portail nord). À ce sujet, M.B. Ravot signale aussi que l'association SALVE a fait la demande en mairie d'un panneau en aluminium afin d'éviter les affichages inesthétiques et parfois sauvages sur les portes de l'église. Monsieur le Maire a déjà répondu favorablement à notre demande et le directeur général des services de la mairie nous a dit que la municipalité a déjà acheté ce panneau.

Une personne de l'assemblée demande si SALVE est aidée financièrement pour ces différents projets : Région, Département, Mairie ?... J.L. Lignon, notre vice-président, et la secrétaire répondent que notre association existe depuis plus de dix ans surtout pour donner une impulsion à différentes initiatives, car le bâtiment appartient à la commune. Parfois, la Région et le Département nous sont venus en aide (exceptionnellement pour les premiers vitraux) et la Mairie, qui a lancé le dossier de réfection des vitraux auprès de la D.R.A.C. nous verse aussi une subvention annuelle. Ce n'est pas à SALVE de faire des demandes de devis sur le gros œuvre. Nous insistons sur le fait que, pratiquants ou non, nous avons le devoir de respecter ce bâtiment : "Il faut éveiller les consciences" dit J.L. Lignon. De même, celui-ci souhaiterait un élargissement de ces actions aux autres villages.

Danielle Albisson et Marie-Béatrice Ravot relancent l'idée de visite avec guide pour les enfants des écoles, ce qui a été fait deux fois avec les classes du primaire de l'école Jules Ferry et qui peut être proposé dans le cadre d'activités pédagogiques à tous les enfants de tous les âges.

En ce qui concerne les autres activités permettant d'abonder financièrement les actions de SALVE : des concerts sont projetés, la relance d'une campagne d'adhésion, une réédition de cartes "type postal" sans texte, pouvant être utilisées tout au long de l'année et demandée par certains adhérents. La journée du Patrimoine sera maintenue.

6- Concernant le renouvellement des membres du bureau, il n'y a pas de démission ni d'opposition au maintien des personnes présentes en poste. La secrétaire apprécierait une aide mais personne ne se propose.

7- La parole est donnée aux adhérents ; l'un d'eux aborde le problème du chauffage de l'église. La secrétaire remercie la municipalité qui a remis l'ensemble des chauffages aux gaz durant la saison chaude pour les remettre, en fin d'automne, en place. Sont également mentionnés : l'éclairage du chœur, le nettoyage de la nef, l'entretien des boiseries du tambour et même un rêve : celui de pourvoir notre église d'orgues ! Pour un de nos villages voisins : un fauteuil du chœur est détérioré, nous pourrions aider à sa remise en état avec l'aide des adhérents de ce village...

Tous les sujets ayant été épuisés la séance est levée à 19h20 et les échanges conviviaux et informels se poursuivent.